

OFFRE D'EMPLOI



Catégorie hiérarchique : A
Intitulé du poste : Chargé de mission biodiversité LIFE <i>TERRA MUSIVA</i> F/H
Positionnement hiérarchique : Direction, Coordinatrice du programme LIFE <i>Terra Musiva</i>
Résidence administrative : Sainte-Anastasia (30)
Conditions d'emploi : Recrutement sur contrat de projet du 1er octobre 2024 au 31 octobre 2025 à pourvoir par un contractuel – rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 300 € et 2 700 € bruts mensuels

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) est un établissement public chargé d'assurer la gestion, la protection et la mise en valeur du Grand Site et de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon. Il est constitué du Conseil Départemental du Gard et de 10 communes. Il intervient dans les domaines suivants :

- La protection du patrimoine naturel, culturel, historique et paysager et la préservation du cadre de vie
- L'aménagement du territoire, le développement local, social et culturel
- L'accueil, l'information, la formation et l'éducation à l'environnement, l'inclusion sociale de tous les publics

Le programme LIFE est l'instrument financier de la Commission européenne de soutien aux projets publics et privés dans les domaines de l'environnement, de la biodiversité et du climat.

D'une durée de 5 ans (01/22-09/26), le LIFE *Terra Musiva* (« Terre de Mosaïques ») vise à renforcer la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire menacés et patrimoniaux des sites Natura 2000 des garrigues gardoises et d'assurer, plus largement, le bon état écologique desdits sites.

Coordonné par le Syndicat mixte des gorges du Gardon, il associe 9 partenaires, dont le Conseil Départemental du Gard, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie ou encore la Chambre d'Agriculture du Gard.

Traduisant une approche systémique, le plan d'actions de ce projet multi-partenarial s'articule autour des milieux constitutifs de la mosaïque paysagère méditerranéenne : milieux ouverts, agricoles, humides, boisés, habités.

LES MISSIONS À CONDUIRE

1. Extension d'un site Natura 2000

La mission consiste à animer la procédure d'extension d'un site Natura 2000 existant afin d'intégrer un secteur à forts enjeux ornithologiques (cortège des plaines agricoles méditerranéennes). Il s'agit de :

- Finaliser l'argumentaire scientifique relatif à l'extension du site Natura 2000
- Dégager, en lien avec les animateurs du site existant, des partenaires du LIFE *Terra Musiva*, voire d'animateurs de sites à enjeux similaires, les grands objectifs de gestion, de sensibilisation et de suivis scientifiques
- Organiser et animer les réunions inhérentes à la démarche d'extension, afin de présenter la démarche et assurer une concertation avec les acteurs locaux, en particulier les acteurs du monde agricole
- Assurer le montage du dossier d'extension du site Natura 2000, en lien étroit avec la Région Occitanie et les Services de l'État (DDTM, DREAL) qui conduisent la procédure de consultation réglementaire et transmettent au Ministère en charge de l'écologie les éléments nécessaires à l'extension

2. Mise en place d'un APPHN sur les ripisylves de la Cèze et du Gardon

La mission consiste à mettre en place un outil de protection réglementaire (APPHN) sur des habitats à forts enjeux sur 2 secteurs. Il s'agit, pour chacun des deux secteurs, de :

- Finaliser le dossier (argumentaire scientifique, règlement, périmètre)
- Présenter la démarche et assurer la concertation avec les acteurs locaux, en particulier les acteurs forestiers
- Assurer l'animation de la procédure et les échanges avec les structures compétentes, en lien étroit avec la DDTM et le Préfet, responsables des consultations réglementaires et de la décision

3. Elaboration du programme d'implantation du « Point Information Biodiversité Itinérant » (PIBI)

Un musée mobile sous forme de camion aménagé est conçu par le Syndicat mixte dans le cadre du LIFE afin de répondre à un double impératif : accueillir des publics spécifiques (scolaires, centres de loisirs, etc.) et aller à la rencontre de tous les publics lors d'événements ou sur des lieux fréquentés. La mission consiste à :

- Définir les lieux d'implantation du PIBI : marchés, écoles, événements (fête de la nature, Pâques au Pont, fête des possibles, Tonnerre de Bio...)
- Etablir une fiche pratique pour chaque implantation (coordonnées, photos, modalités pratiques...)
- Etablir, en étroite collaboration avec le Responsable du pôle « Maisons de site et éducation », un calendrier fixant les dates et lieux d'implantation

4. Suivis naturalistes et mises en œuvre de mesures de gestion

- Conduire les opérations de capture et suivi des écrevisses de Louisiane sur l'étang de la Capelle-et-Masmolène
- Participer aux suivis naturalistes relatifs aux espèces proies de l'Aigle de Bonelli
- Contribuer à la gestion et au suivi des aménagements favorables aux espèces proies (garenes, pigeonier)

5. Évaluation de l'impact socio-économiques et écosystémiques du projet

L'évaluation de l'impact socio-économique et écosystémique du projet, exigée par l'Europe, sera confiée à un cabinet extérieur dans un souci d'objectivité. La mission consiste à :

- Affiner le cadre et l'objet de l'étude (périmètre d'étude, services écosystémiques et impacts socio-économiques à évaluer, méthodologie et indicateurs à utiliser, phasage et calendrier, etc.) à partir des actions de conservation menées et des données naturalistes et socio-économiques disponibles
- Elaborer le cahier des charges de la future prestation
- Engager la consultation des entreprises, lancer et suivre la prestation

6. Mise à jour de 2 Formulaires Standards de Données Natura 2000

Cette mission vise à mettre en conformité les FSD avec les enjeux en présence. Il s'agit d'assurer le montage du dossier et suivre la procédure de mise à jour de 2 FSD:

- ZPS « Garrigues de Lussan » (ajout d'une espèce)
- ZSC « Étang et mares de la Capelle » (ajout d'une espèce + ajustement mineur du périmètre)

7. Missions secondaires

Le/la chargé(e) de mission, pourra, selon son plan de charge, être amené(e) à participer aux actions de communication (rédaction d'articles sur le site internet, les réseaux sociaux, les lettres techniques, etc.) et à l'évènement festif organisé dans le cadre du projet LIFE.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation requise : Bac +3/5 spécialité écologie appliquée, environnement

Connaissances:

- Maîtrise de la réglementation environnementale et du dispositif Natura 2000
- Connaissances dans le domaine de la gestion des milieux naturels
- Connaissances naturalistes : ornithologie principalement
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Techniques d'animation de réunions

Savoir-faire :

- Maîtriser les outils informatiques usuels (Word, Excel, Power Point) et QGIS
- Gérer les relations avec les parties prenantes
- Avoir des capacités de négociation
- Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse

Savoir-être :

- Sens de l'organisation et rigueur
- Aisance relationnelle et qualités d'expression en public
- S'adapter aux interlocuteurs et être à l'écoute, savoir faire preuve de pédagogie ou de diplomatie
- Savoir s'adapter aux contraintes liées à la participation à des réunions ou événements : conseils municipaux et réunions publiques en soirée, etc.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Poste contractuel dans le cadre d'un contrat de projet - CDD de 12 mois
- Date de prise de poste : 1^{er} octobre 2024
- Lieu de travail : Maison du Grand Site – Hameau de Russan – 2 rue de la Pente – 30190 Sainte-Anastasia
- Télétravail possible 1j/semaine à partir du 7^e mois de contrat
- Poste à pourvoir à temps complet – 35 h annualisées
- Permis B indispensable
- Rémunération brute : entre 2 300 et 2 700 € brut/mois
- CNAS, participation employeur pour la santé et la prévoyance

POUR CANDIDATER

Les candidatures constituées d'une lettre de motivation et d'un CV doivent être adressées par mail à l'attention de Madame la Présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon aux deux adresses suivantes :

jm.chanabe@gorgesdugardon.fr et c.lelong@gorgesdugardon.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **15/09/24**.

Plus de renseignements sur www.gorgesdugardon.fr